

COMMISSION ORGANISATION COMPETITIONS

Réunion : du samedi 27 mars 2021 à 9H00 au siège du District à Vesoul.

Présidences : M. DROIT.

Présents : MM. ENCARNACAO – MALIVERNAY - MANGIN - PRETOT -
PRUDHON – TRIFIGNY.

Excusée : M. LANCELOT.

Participant : MM. BARBIER - BEGEL - MOUGIN - TAVERDET.

En préambule, il est rappelé le communiqué du Comex de la FFF du 24 mars 2021 relatif à l'arrêt des compétitions amateurs saison 2020/2021, voir ci-dessous :

« Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées. A date, le calendrier, déjà contraint, ne permet plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs.

Cette décision du Comex de la FFF entraîne une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats.

La situation des championnats de National 2 et de D2 Féminine suspendus par le Ministère des sports fera l'objet d'un examen ultérieur au regard des perspectives de reprise possible définie par l'État lors du prochain Comex de la FFF.

Le Comex de la FFF a également arrêté définitivement les championnats nationaux (D2 futsal, U19 Féminine, U17 et U19 Nationaux, National 3) de même que l'édition 2020-2021 de la Coupe de France féminine.

Paris, le 24 mars 2021 »

A cet égard, la commission est en attente d'informations complémentaires de la FFF et des orientations de la ligue régionale.

Après réception de celles-ci, un calendrier administratif sera réalisé :

- Pour la mise en place d'une « compétition » pour la fin de saison 202/21 en lien avec la situation sanitaire.
- Pour travailler sur la clôture sportive des compétitions de la saison 2020/2021
- Pour préparer la saison 2021/2022.

Le Président de la commission organisation Compétitions,
Reynald DROIT

RAPPEL :

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.

COMMISSION POLE DEVELOPPEMENT

Réunion : du samedi 27 mars 2021 à 9H00 au siège du District à Vesoul.

Présidences : MM. MALIVERNAY.

Présents : MM. DROIT - ENCARNACAO – MANGIN - PRETOT - PRUDHON – TRIFIGNY.

Excusée : M. LANCELOT.

Participent : M. FIDON.
MM. BARBIER – BEGEL – MOUGIN - TAVERDET.

Suite à la décision du Comex de la FFF du 24 mars 2021, « *de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines* », un tour de table est réalisé afin que chaque membre puisse exprimer son ressenti.

Suite à ce tour de table et échanges, une ligne directrice est proposée par la commission en prenant en compte deux axes de travail :

- Proposer des actions dynamiques et dynamisantes pour la saison 2020/2021.
- Préparation de la saison 2021/2022.

Accompagnement des clubs sur cette fin de saison 2020/21 :

- **Mise en place de « concours internes »** susceptibles d'être finalisés par des manifestations départementales au mois de juin 2021 en fonction des règles sanitaires.

4 axes sont retenus : Futnet (tennis ballon) – Foot Golf (ou Biathlon) - Défis jonglerie et conduite pour les catégories U11 et U13 – Défis (à déterminer) en U7 – U9.

A noter que les deux premiers axes pourraient se concrétiser en partenariat avec la commission régionale « tous les footballs ».

- **Mise en ligne sur le site du district une fois par semaine de séances** susceptibles d'être concrétisées dans les clubs. Il est proposé 3 séances à destination des publics U7/U9, U11/U13 et Football à 11
- **Actions à destination des salariés des clubs** quel que soit leur statut (salariés CDI ou CDD, emplois aidés, services civiques), afin de dynamiser ces personnels parfois seuls dans leur club, par exemple en les associant au travail de production de séances évoqué ci-avant.

Une action à l'encontre des emplois aidés et les « services civiques », pourrait être mise en place, en lien avec la DDCSPP 70. Cette action reste à concrétiser, une réunion de travail avec la DDCSPP est prévue (date à programmer).

- **Actions dans le cadre du football en milieu scolaire :**

Poursuite des actions entreprises dans les écoles primaires : cycle football et journées « découverte » en lien avec les clubs concernés.

Poursuite des activités entreprises envers les sections sportives collèges et lycées : suivi, entraînements et encadrement des concours d'entrée année scolaire 2021/22.

- **Interventions techniques dans les clubs sur demande :**

Dans le cadre des protocoles de reprises des activités football actuelles et à venir, il est rappelé que notre instance est à la disposition des clubs pour les accompagner et les aider dans la concrétisation des actions (entraînements, mise en place de journées découvertes de la pratique football dans les écoles primaires, golffoot, futnet).

Il est demandé aux clubs de faire un e-mail au secrétariat du District en précisant le format et les dates envisagées. Après réception, un contact téléphonique sera pris par les techniciens avec les intéressés pour fixer les modalités pratiques.

- **Aide aux clubs/journées évènementielles type « découverte » :**

Elaboration d'une organisation « type » d'éventuelles journées évènementielles type « découverte » ou « portes ouvertes ».

Préparation de la saison 2021/2022 :

Un travail est à réaliser avec les clubs afin de les accompagner dans la préparation de la saison 2021/2022, en lien avec le projet de mandature du District 2020-2024, qui sera présenté pour validation au prochain Comité Directeur du 20 avril 2020.

Ce travail sera réalisé en lien avec les clubs, notamment en s'appuyant sur leur « projet club ».

L'objectif retenu de mettre notre instance au cœur du processus de dynamisation et de permettre à l'ensemble des clubs d'être actifs en cette fin de saison 2020/21 malgré la situation difficile actuelle.

Ces propositions feront l'objet d'une présentation au prochain Comité Directeur du 20 avril 2021 pour validation.

Les éléments ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Prochaine réunion : samedi 24 avril 2021 à 9H00

Le Président de la commission Pôle développement,
Michel MALIVERNAY

RAPPEL :

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.